

Développement agricole, source d'inégalités dans l'Est de la RD Congo : Cas de la Province du Sud-Kivu montagneux.

Angélique Neema Ciza^{1,2*}, Léon Kazamwali Muzee², Clérisse Casinga Mubasi³, Vwima Stany², Philippe Lebailly¹

¹Unité d'économie rurale et développement, Agro-Bio Tech Gembloux-Université de Liège, Belgique

²Faculté des Sciences économiques et de gestion, Département d'économie rurale, Université Evangélique en Afrique (U.E.A), Bukavu, RDC

³International Institute of Tropical Agriculture (IITA), Bukavu-Kalambo, Sud-Kivu, DR Congo.

Auteur de correspondance : Angelique.neemaciza@doct.uliege.be

Résumé

L'activité agricole est au cœur de l'activité économique tant dans les pays développés que ceux en voie de développement et constitue le moteur de croissance et de transformation structurelle des économies. Actuellement, le monde se caractérise par une bipolarité avec d'un côté une minorité des riches jouissant de l'essentiel de la richesse mondiale et d'autre côté, une majorité de la population croupissant dans la pauvreté sous toutes ses formes. Une inégale répartition des ressources de façon que, 20% de la population mondiale s'approprie plus de 80% des richesses, ce qui laisse une grande partie de la population dans une situation d'extrême pauvreté. Ainsi, dans les zones rurales, la pauvreté touche principalement les petits exploitants et les familles sans terres poussant ces derniers à migrer vers les villes entraînant une déstructuration des tissus sociaux. L'objectif de cette étude est de montrer comment le secteur agricole constitue une source d'inégalité dans la zone d'étude en identifiant les différentes sources de revenu des agriculteurs ainsi que les déterminants des inégalités au sein des ménages ruraux. Les enquêtes ont été menées auprès des ménages du territoire de Kalehe et celui de Kabare à l'aide de l'outil de collecte des données ODK (Open Data Kit). Les résultats attestent en amont que le plus grand déterminant des inégalités au sein des groupements et des ménages est le niveau de revenu ainsi que la superficie exploitée. Et en aval, que l'utilisation des intrants agricoles ainsi que l'accès au marché sont les sources secondaires d'inégalités des ménages agricoles dans les territoires d'étude de la province du Sud-Kivu

Mots clés : Développement agricole, inégalité structurelle, Ménage agricole, Sud-Kivu

1. Introduction

Le secteur agricole est la pierre angulaire de l'activité économique tant dans les pays développés que ceux en voie de développement (Chausse et al., 2012), elle constitue le moteur de la croissance et de la transformation de l'économie (Odusola, 2019). L'agriculture a fait l'objet d'une négligence dans nombreux pays, ce qui a entravé leur développement et explique que 75 % de la pauvreté mondiale (De Janvry et al., 2006) soit rurale, que les écarts de revenus sectoriels soient vertigineux et que l'insécurité alimentaire sévère ainsi que la dégradation environnementale soient aussi étendues (Banque mondiale, 2007 ; Byerlee, de Janvry et

[Sadoulet, 2009](#)). Sur les 15 pays du monde où l'agriculture contribuait pour plus de 30 % au PIB national, seul un pays (le Népal) ne se trouvait pas en Afrique subsaharienne ([Odusola, Op Cit](#)).

Actuellement, le monde se caractérise par une inégale répartition des ressources de façon que, 20% de la population mondiale s'approprie plus de 80% des richesses, ce qui laisse une grande partie de la population dans une situation d'extrême pauvreté ([Ortiz et Cummins, 2012](#)). La pauvreté n'est pas seulement une condition de vie, c'est aussi un processus qui présente de multiples dimensions et complexités. Elle peut être chronique ou passagère, mais la pauvreté passagère, si elle est extrême, peut prendre plusieurs générations dans son piège ([Mahmod, 2001](#)). Le phénomène de la pauvreté rurale est structurel, particulièrement en raison des taux de fécondité élevé en Afrique rurale et le parti pris urbain des politiques de développement ([Gollin, 2010](#)). L'état actuel de l'agriculture en Afrique subsaharienne peut être mieux compris si l'on observe la proportion de la population qui en dépend pour sa subsistance ainsi que la composition hommes-femmes dans la main-d'œuvre agricole est également révélatrice ([FAO, 2010](#)). Comblé le fossé qui sépare l'agriculture des autres secteurs en matière de productivité pourrait constituer un antidote efficace contre la pauvreté et l'inégalité dans les économies agraires et les communautés rurales ([Odusola, 2019](#)). La pauvreté touche principalement les zones rurales, notamment les petits exploitants et les familles sans terres ([Banque mondiale, 2013](#)). Les causes de la pauvreté rurale sont complexes et multiples. Elles comprennent, entre autres, des éléments ayant trait à la culture, au climat, aux inégalités entre les sexes, aux marchés et à l'action des pouvoirs publics ([Mahmood, 2001](#)).

En République Démocratique du Congo, le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie ([Yashele et Mosombo, 2017](#)) et l'agriculture de subsistance qui représente environ 90% de la production agricole ([Ministère de l'Agriculture, 2009b](#); [FEM, 2009](#)) et à laquelle se consacre la majorité de la population, est avant tout de type itinérant et sur brûlis (www.undp.org consulte le 26 Mars 2020). Près de 70% de sa population vit en milieu rural ([MECNEF, 2006](#) ; www.undp.org consulté le 26 Mars 2020) et l'agriculture constitue souvent la principale source de revenu de ces familles ([Ayodele, Sd](#)). Ces ménages sont davantage touchés par la pauvreté que les ménages urbains (à 75% contre 61% pour les populations urbaines) ([PNUD, 2009](#)). C'est aussi dans les campagnes congolaises que l'on peut observer une grande pauvreté ainsi qu'une grande disparité des tailles des ménages et les pauvres en ville sont très souvent des paysans qui ont fui les campagnes car les principales contraintes qui frappent le secteur agricole sont à la fois d'ordre exogène et endogène ([Lebailly, 2014](#)). Parmi les conséquences de ce déséquilibre entre la taille du ménage et la disponibilité foncière, on note actuellement de plus en plus dans les milieux ruraux au Sud-Kivu en général et en particulier dans les territoires de Kalehe et à Kabare, la prévalence du phénomène « paysans sans terres » comme relevé dans un des rapports de l'organisation APC en 2012.

La relance de l'agriculture est conditionnée par une meilleure gouvernance du secteur qui tarde à voir le jour et qui est une condition sine qua non pour sortir de l'agriculture de subsistance tellement décriée mais tellement logique pour le paysan congolais abandonné de toutes parts.

L'objectif de cette étude est de vérifier dans deux territoires de la province du Sud Kivu en RDC que l'agriculture reste source d'inégalités et que les différentes sources de revenu des agriculteurs les maintiennent dans une pauvreté relative.

2. Rapport de force inégalitaire et agriculture : revue de la littérature

La présente étude met en exergue les résultats d'une recherche bibliographique exploratoire sur base d'une revue de la littérature. La recherche conserve en outre une portée générale portant sur aucun cadre géographique précis.

Sous l'effet des normes sociales et de la répartition inégale du pouvoir de négociation, les femmes doivent le plus souvent assumer une part nettement plus importante des tâches reproductives (i.e. travail de "care", travail domestique). Cette charge est plus pesante dans les pays du Sud pour toute une série de raisons : faible développement des infrastructures qui offrent des services comme les crèches, maisons de repos, hôpitaux, ... (Oxfam International, 2020a ; FAO, 2019) ; faible accès aux infrastructures qui conditionnent le temps de travail domestique (eau, gaz, électricité) (Oxfam International, 2020a) ; faible accès à une offre de produits transformés ; faible accès à la technologie ménagère.

Les tâches productives (rémunérées) sont davantage appropriées par les hommes, bien que le poids de la pauvreté contraigne généralement les femmes à endosser des activités rémunératrices en plus de leur charge reproductive. Les hommes conservent néanmoins la main sur les activités les plus profitables, s'appropriant par exemple les types de cultures agricoles les plus rentables. Cependant, cette répartition inégale des tâches productives/reproductives augmente la vulnérabilité et la dépendance des femmes, dont le pouvoir de négociation dans le ménage se trouve dès lors réduit (Hélène Guétat-Bernard, 2014). La protection sociale peut permettre aux femmes de se décharger de leur charge additionnelle de travail rémunérateur, mais elle implique en contrepartie le risque réduire leur autonomie sur le long terme en affectant négativement leur accès à l'emploi (Oxfam International, 2019a).

Ces différents rapports de force inégalitaires conditionnent l'autonomie de l'individu dans le « microsystème alimentaire » du ménage. Mais ils influencent également la position de force/faiblesse qu'il occupe dans le système alimentaire à une échelle plus large. Par exemple, la faible autonomie économique dont disposent les femmes dans le ménage rend ces dernières vulnérables à différents rapports de force économiques plus larges (Hélène Guétat-Bernard, *opcit*).

A cette vulnérabilité au niveau du genre, il convient aussi de considérer la position de faiblesse des producteurs qui résulte de toute une série de facteurs tels que : atomisation, sous-production, moindre rentabilité, risques accrus, moindres économies d'échelle, moindre flexibilité commerciale due à la rigidité des rythmes agricoles, moindre soutien public, interchangeabilité des acteurs accrue par la standardisation des produits, etc. (Casinga *et al.*, 2016, 2017). À ces facteurs s'ajoute la pauvreté d'une grande majorité des producteurs, qui les empêchent de faire varier stratégiquement leur offre pour négocier de meilleures conditions d'échange. Et les faibles opportunités de reconversion professionnelle dont disposent les agriculteurs du Sud les contraignent parfois à produire à perte jusqu'à tomber dans la misère (Mazoyer & Roudart, 1997). En outre, l'agriculture exerce une faible attractivité sur les nouvelles générations en

raison de ses faibles rendements, des risques qu'elle implique et de son image négative, ce qui est susceptible d'accélérer la fuite des paysans les plus aptes et les plus éduqués vers d'autres secteurs et donc d'augmenter la vulnérabilité de la classe agricole face aux rapports intersectoriels de domination (Neema *et al.*, 2020a,b).

Un rapport de force inégalitaire oppose le modèle agro-industriel (caractérisée par de vastes monocultures, une exploitation mécanisée et l'usage d'intrants chimiques) aux autres modèles agricoles alternatifs ou traditionnels (agriculture paysanne, agroécologie, etc.). Le modèle agro-industriel bénéficie en effet d'un rendement coûts/bénéfices plus élevé, d'investissements privés plus importants, d'un soutien public accru (Mazoyer & Roudart, 1997) et du fait que la majeure partie de la recherche scientifique et des innovations technologiques lui sont dédiées (Oxfam international, 2020b ; Vanloqueren & Baret, 2009). Par ailleurs, le modèle agro-industriel s'insère au cœur du système alimentaire industriel mondialisé et entretient donc un rapport d'interdépendance avec l'ensemble des autres éléments de ce système (Stéphane et Touzard, 2014 ; Jonet, 2015 ; Joëlle, 2017).

En outre, les producteurs bénéficient d'un accès très inégal au crédit (Neema *et al.*, 2021). Seuls 10% des agriculteurs africains y ont accès (IRDR, 2019). Seulement 10% des crédits agricoles africains sont accordés aux femmes. Et dans des situations financières égales, celles-ci obtiennent généralement des montants inférieurs à ceux qui sont octroyés aux hommes (Rasquin, 2018). Plusieurs facteurs déterminent cet accès inégal au crédit : (i) les organismes financiers ne prêtent généralement qu'aux agriculteurs qui possèdent des biens propres pouvant servir de garantie, ce qui défavorise les femmes et les paysans qui ne jouissent que d'un droit d'accès à des biens collectifs (Pons-Cortez & Gomez-Carrasco, 2012) ; (ii) le crédit est souvent refusé aux producteurs les plus jeunes et les plus pauvres en raison du risque accru qui pèse leur activité (IRDR, 2019 ; IRDR, 2015b) ; (iii) les paysans lié par un contrat avec les firmes sont plus susceptibles d'accéder au crédit (Barrett *et al.*, 2012) ; et les organismes de microfinances connaissent un développement très inégal dans les différentes régions du monde (FAO, 2003). Le crédit informel, ou l'octroi de prêts entre parents et proches, offre un palliatif considérable au manque de crédit formel dans les pays du Sud (Oduro, 2008). Mais les dynamiques qui l'animent sont susceptibles de véhiculer d'autres formes des discriminations sociales basée sur l'ethnie ou le genre.

3. Matériel et méthode

3.1. Zone d'étude et climat

Située à l'Est de la RDC, la province du Sud-Kivu occupe environ 3% de la superficie du pays, ce qui représente 69.130 km² (soit plus de deux fois la Belgique). En amont, les territoires de Kalehe et de Kabare sont les unes de huit territoires de la province du Sud-Kivu et en aval, sont les plus concernés par cette étude et ont fait l'objet de plusieurs collectes de données primaires (Figure1) suite à leur contribution dans la production agricole en province du Sud-Kivu. La température moyenne annuelle est de 22,2°C avec une texture du sol généralement argilo-limoneuse (Baert, 1995 ; Beernaert, 1999 ; Botula *et al.*, 2012).

Le relief du Sud-Kivu est très varié. L'Est très montagneux s'oppose au Centre et à l'Ouest de la province où l'on rencontre respectivement des hauts plateaux et des bas plateaux. Cette diversité physique est l'origine de l'appellation du Kivu montagneux à l'Est et qui diffère des contrées occidentales moins élevées. Le haut relief de l'Est est sans doute la prolongation de la chaîne de Mitumba trouvant son extension dans le territoire de Kalehe, dont la montagne la plus importante est le sommet de Kahuzi-Biega, 3.340 m d'altitude. Dans son territoire de Shabunda commence la Cuvette centrale (Chubaka, 1980; Van Hamme & Simon, 2018).

La grande variabilité climatique fait ressortir deux principales saisons, à savoir la saison sèche et la saison de pluie. La répartition des saisons ne se fait pas de la même façon sur tous les territoires et n'est ni égale en termes de durée. Dans les régions montagneuses de l'Est, les deux saisons sèches ne durent qu'un mois, en Janvier et en Juillet (Casinga, 2021).

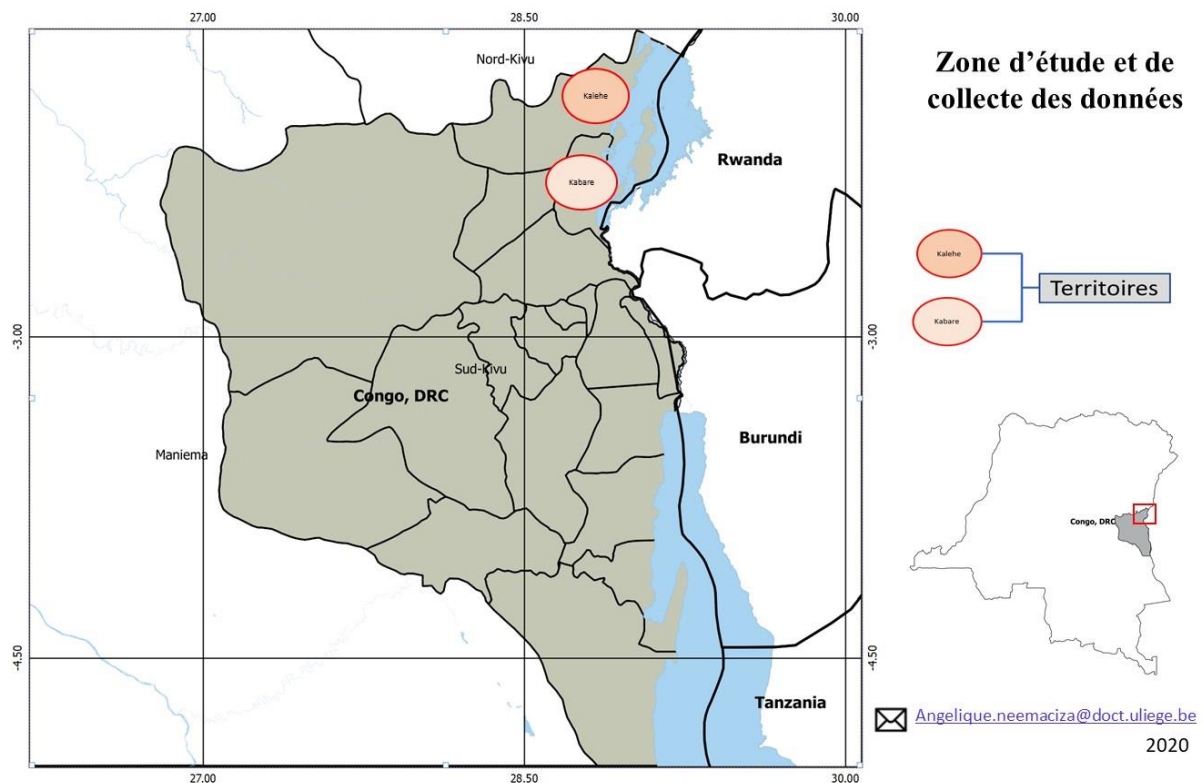


Figure 1. Circonscription géospatiale du territoire de Kabare et celui de Kalehe

3.2. Collecte des données

Ce travail se veut une contribution à la compréhension de la place du développement agricole sur la réduction de la pauvreté des ménages ruraux de la République Démocratique du Congo et plus particulièrement ceux de la province du Sud-Kivu dans un champs d'investigation constitué de deux territoires : Kalehe et Kabare. Ces investigations sont analysées à l'échelle "micro" en se basant sur les entretiens directs et les enquêtes proprement-dites par catégorie (village, individu).

Un total de 200 agriculteurs a été sélectionné dans deux territoires de la province du Sud-Kivu à raison de 100 exploitants par territoire. Les territoires ayant fait l'objet de nos enquêtes sont Kalehe et Kabare, choisis sur la base de leur proximité avec la ville de Bukavu comme centre de consommation et de l'importance des activités agricoles dans ces milieux.

Une enquête approfondie a ainsi été menée et rendue effective grâce à des entretiens directs en face à face par questionnaire d'enquête et par groupe de discussion avec les exploitants considérés. Les enquêtes se sont déroulées dans leurs ménages respectifs des exploitants agricoles.

Par ailleurs, les paramètres d'étude concernaient essentiellement les caractéristiques démographiques des ménages, les activités agricoles réalisées, le stockage et la transformation des produits agricoles. Une attention était également portée sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages : les sources et montants des revenus des ménages, l'accès au crédit ainsi que l'appartenance à une organisation agricole, la taille et le nombre des bétails détenus par l'exploitant, le nombre de champs ainsi que la superficie exploitée.

3.3 Analyse des données

Les données ont été collectées grâce à l'outil "Open Data Kit (ODK)", traitées et analysées grâce aux logiciels Excel et Stata 14. La mesure statistique des inégalités de revenus a été faite sur base du coefficient de Gini et varie de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite) et est calculé à partir de la courbe de Lorenz $C(x,y)$. Cette dernière, est fondée sur le cumul simultané de la population (x), des revenus (y) et de superficies (y) en allant des individus les plus riches aux individus les plus pauvres et permet de répondre à des questions du type : "*Quel pourcentage des revenus (et de superficie) est détenu par un certain pourcentage des individus les plus pauvres ?*". Ainsi, les facteurs déterminants l'identification de ces inégalités sont : la définition des sources de revenus, la caractérisation des quartiles de revenu et de superficie ainsi que l'indice de GINI.

4. Résultats

4.1 Analyse descriptive de principales variables

Tableau 1. Analyse descriptive des variables

Caractéristiques	Descriptions	Résultats	
		Kalehe (n=100)	Kabare (n=100)
Genre du chef de ménage (%)	Masculin	84	82
	Féminin	16	18
Taille moyenne du ménage		7±2,4	7,4±2,3
Tranches d'âge du chef de ménage (%)	25-40	40	34
	41-55	25	39
	>55	35	27
Niveau d'éducation du chef de ménage (%)	Aucun	26	6
	Primaire	32	36
	Secondaire	41	57
	Supérieur	1	1
Principales sources de revenu (%)	Agriculture	100	100
	Petit commerce	—	—
	Salaire	—	—
	Autres	2	5
Modes d'accès à la terre (%)	Achat	90	83
	Héritage	79	44
	Location	20	23
Sources de financement des activités agricoles (%)	Epargne issu de l'exploitation agricole	100	100
	Agriculture et autres	20	57

Le tableau 1 ci-dessus renseigne sur les analyses descriptives de certaines variables relatives à notre étude. Il laisse savoir que, la majorité de chef des ménages enquêtés sont du sexe masculin et représentée par 84% et 82% respectivement pour Kalehe et Kabare. Les femmes chef de ménage sont minoritairement représentées et sont pour la plupart les veuves et les divorcées. La taille du ménage dans les deux territoires considérés est relativement de 7 personnes avec un écart type de 2 personnes par ménage. Comme on peut le remarquer sur le tableau, le chef de ménages ont un âge compris entre 25 ans et 55 ans, ce qui prouve que les jeunes en ce 21^{ème} siècle sont pour leur part intéressés par l'agriculture. Sur l'ensemble des ménages enquêtés, la principale source de revenu demeure l'agriculture et seulement 2% à Kalehe et 5% à Kabare s'intéressent à une autre activité extra agricole et peu rémunérative. Ce qui prouve que l'agriculture est considérée comme activité à titre principale par les ménages ruraux de la province du Sud-Kivu. 90% de ménages à Kalehe et 83% de ménages à Kabare acquèrent leur terre par achat contre 79% et 44% qui l'acquièrent par héritage. Par contre, seuls 20% de ménages à Kalehe et 23% à Kabare font la location des terres. Cela nous laisse penser que le foncier est considéré comme un investissement à part entière des ménages ruraux de la province du Sud-Kivu. Ce tableau précise en outre que, le financement des activités agricole demeure

l'exploitation agricole, c'est-à-dire, les exploitants travaillent et le revenu issu de leur exploitations permet de faire face à d'autres dépenses liées aux activités agricoles, par contre, seuls 20% et 57% à Kalehe et Kabare financent leur activité en combinant l'agriculture avec une autre source de revenu à l'occurrence le petit commerce ou l'enseignement qui sont considéré comme activité secondaire pour certains chefs de ménages.

4.2 Analyse des inégalités dans la province du Sud-Kivu

4.1.2. Coefficients de Gini et courbe de Lorenz du revenu global dans le territoire de Kalehe et de Kabare

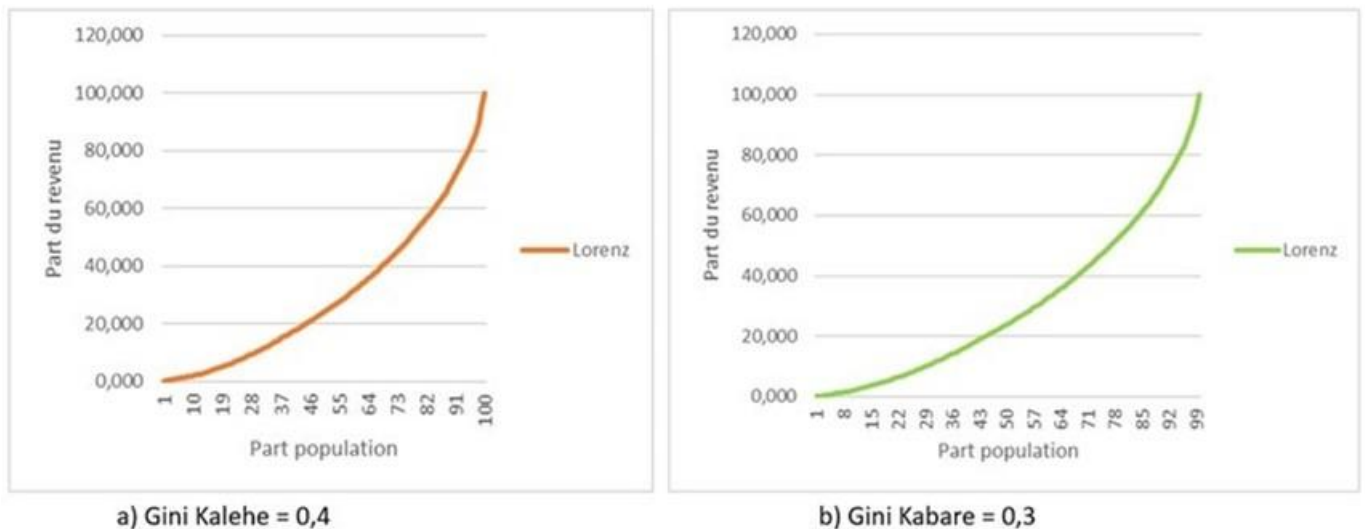


Figure 2 : Courbe de Lorenz de Kalehe et Kabare

Cette figure 2 montre les inégalités en terme du revenu des ménages en tenant compte de toutes les sources de revenus dans les ménages des différents groupements du territoire de Kalehe et de Kabare. Ainsi il se remarque des inégalités en termes de revenu du fait que certains ménages diversifient leurs sources de revenu en effectuant de l'élevage en plus de l'agriculture, d'autres activités extra agricoles et reçoivent des transferts d'argent en provenance de leurs familles tandis que d'autres n'ont que l'agriculture comme source de revenu dans leur ménage. En plus, le territoire de Kabare est proche du centre de consommation qui est la ville de Bukavu que le territoire de Kalehe qui se trouve encore éloignés de grands centres de consommation. Cela influence le niveau de revenu des ménages ruraux étant donné que ceux de Kabare écoulent leur production au mieux que ceux de Kalehe. Ce qui prouve que le revenu est un facteur déterminant les inégalités au sein des ménages.

Dans le territoire de Kabare, les inégalités s'avèrent très fortes. Les différences de revenu se font remarquer dans les deux groupements du territoire de telle façon que le territoire de Kabare (Gini=0,3) enregistre des revenus plus élevés que le territoire de Kalehe (Gini=0,4). Comparativement au territoire de Kalehe, le territoire de Kabare présente également des inégalités et cela est justifié à plusieurs niveaux entre autres le classement au niveau de revenu et donc la disparité en termes de revenu explique bien ces différences dans le territoire de Kabare.

Dans les milieux ruraux de la province du Sud-Kivu, du point de vue des systèmes de production, l'agriculture pratiquée est orientée pour assurer la survie des ménages enquêtés et les cultures les plus pratiquées sont les productions vivrières. On constate donc que le système de culture à base de manioc et de haricot prédomine dans notre zone d'étude, sont plus consommé et vendu et procure plus de revenus aux ménages ruraux.

4.1.3 Inégalités par rapport aux superficies exploitées

Par rapport à la superficie totale exploitée par les ménages ruraux, les figures suivantes montrent la disparité entre les deux territoires et considérée comme source d'inégalités des ménages ruraux.

- **Coefficients de Gini et courbe de Lorenz des superficies dans le territoire de Kalehe et de Kabare**

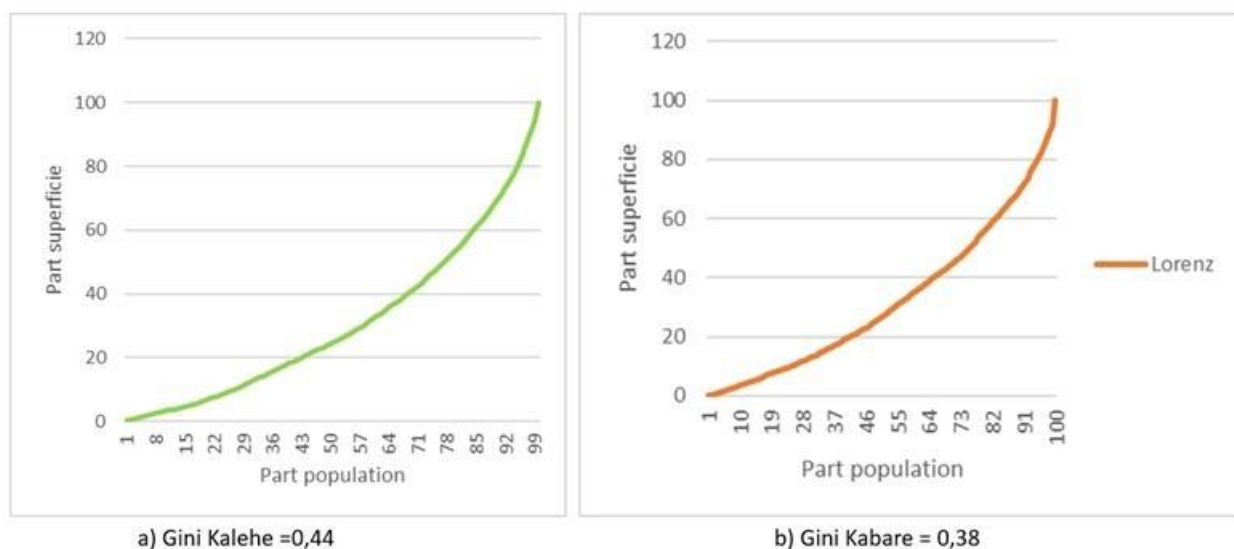


Figure 3. Superficie exploitée à Kalehe et à Kabare comme source d'inégalités

Le foncier est un problème que connaissent les milieux ruraux de la république démocratique du Congo, comme on peut le remarquer sur les deux figures (a) et (b), des inégalités s'observent entre les ménages du territoire de Kalehe et ceux de Kabare. Une forte inégalité s'observe à Kalehe comparativement à Kabare. Cela du fait qu'un ménage à Kalehe peut aller jusqu'à 20 ha de superficie tandis que l'autre n'a que 0,25ha (la différence est forte). En termes de superficie exploitée par les ménages ruraux, dans le territoire de Kabare, les inégalités ne sont pas aussi fortes que dans le territoire de Kalehe, cela du fait que, dans le territoire de Kabare, en moyenne les exploitants exploitent à peu près 2,2 ha, le minimum étant de 0,4ha avec un maximum de 18ha contrairement à Kalehe pour lequel la superficie moyenne est de 3ha comme le montre la figure en dessous. En effet, l'inégalité est observée en termes de superficie cultivées ; on a ainsi une poignée des gens disposant des grandes étendues des terrains en ce compris les communautés religieuses, à côté des paysans presque dépourvus. D'où une implosion des conflits fonciers qui débouchent parfois sur de la violence en particulier dans la partie Est de la RDC du fait de la forte pression sur la terre. Ainsi, la différence en termes de superficie exploitée à Kalehe et à Kabare se présente dans la figure suivante :

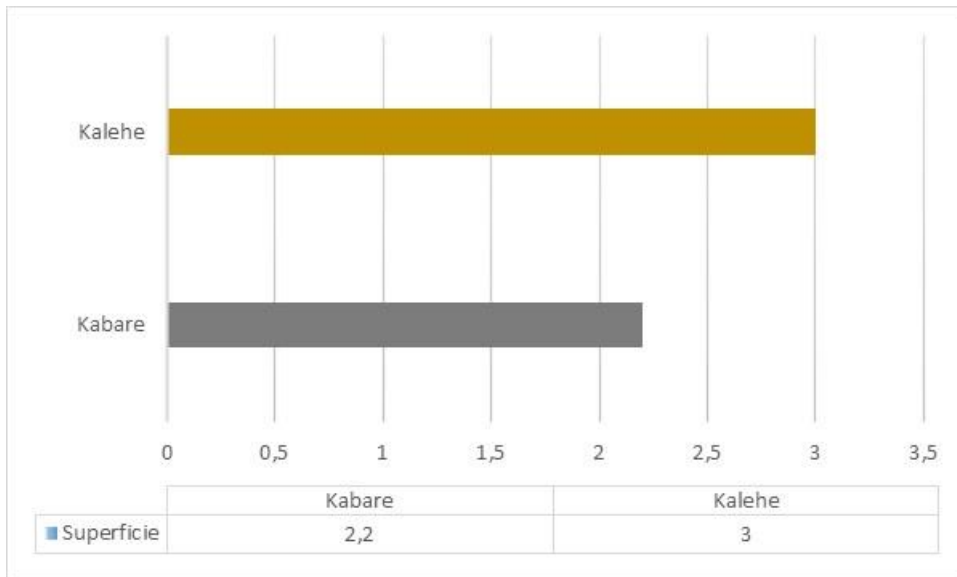


Figure 4 : Superficie moyenne exploitée à Kalehe et Kabare

4.1.4 Les déterminants des inégalités : une analyse par les quartiles de revenus des ménages

- Le niveau de revenu des ménages ruraux de Kabare et Kalehe

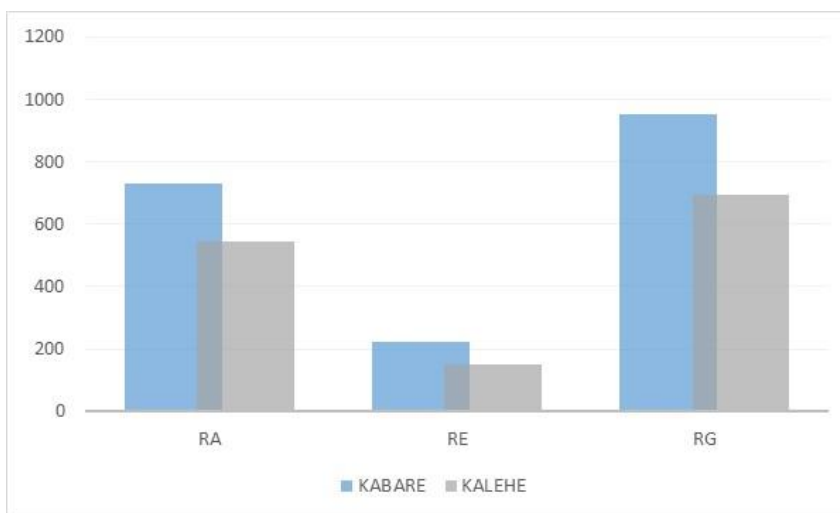


Figure 5 : Niveau et sources de revenu par territoire

Le revenu global est considéré ici comme l'ensemble de revenu des ménages constitué du revenu issu de l'activité agricole et de l'élevage.

Le revenu agricole global comprend le revenu issu de la vente des bétails et des récoltes ainsi que d'autres revenus reçus des activités agricoles (activités rémunératrices réalisées en agriculture, activité de main d'œuvre agricole, ...). Le revenu extra agricole comprend principalement le revenu issu des autres activités non agricoles comme le commerce, l'enseignement, les fonctions de l'état et fonctionnaires des groupements et localités, des leaders locaux ainsi que d'autres métiers non agricoles. Quant aux transferts, ils comprennent

tout revenu issu des membres de la famille, proches ou éloignés, de la famille restreinte ou élargie et qui sont à l'extérieur ou à l'intérieur du pays et cela dans le but de pouvoir renforcer le niveau de vie du ménage, ce type de revenu fait partie, dans le cadre de cette analyse de revenu non agricole mais qui ne fait pas partie des revenus considérés dans cette analyse.

Cette figure montre que le revenu agricole a une très grande part dans le revenu des ménages ruraux de notre zone d'étude. L'analyse des données montre à cet effet que les revenus agricoles représentent la plus grande part des revenus totaux des ménages de Kalehe et de Kabare.

Elle renseigne sur le niveau du revenu de la zone d'étude. Il se remarque une différence en termes de revenu dans les différents territoires de façon que le revenu issu de l'agriculture dans le territoire de Kabare est supérieur à celui du territoire de Kalehe, même chose pour le revenu issu de l'élevage, ce qui prouve que le revenu agricole global dans le territoire de Kabare est plus élevé que celui du territoire de Kalehe en considérant l'élevage en termes de vente des bétails et l'agriculture en termes de la vente des cultures. Ce qui prouve que le niveau d'inégalité est significatif entre les deux territoires considérés de la province du Sud-Kivu.

Ainsi, les ménages ruraux de la province du Sud-Kivu demeurent pauvres, ils ne parviennent pas à réaliser le seuil minimum fixé par la FAO qui est de 1\$ par personne et par jour. Dans les territoires concernés par cette étude, les ménages réalisent un revenu moyen annuel de 925\$ et de 694\$ respectivement à Kabare et à Kalehe, ce qui leur confère un seuil de pauvreté de loin inférieur à celui fixé par les normes de la FAO. Les revenus sont faibles et traduisent une hétérogénéité entre les ménages au sein de chaque territoire. Le seuil minimum de 171,2\$ est le revenu annuel qui permet à un individu dans chaque ménage rural de répondre à ses besoins de base, Ainsi, une politique visant la promotion et le développement des activités économiques féminines serait l'une des solutions au problème de pauvreté étant donné que l'implication des femmes dans les activités agricoles génératrices de revenu contribue à l'amélioration non seulement du revenu par l'augmentation de la productivité mais aussi et surtout du niveau de vie de ménage.

4.1.5 Caractéristiques socio-économiques des quartiles de revenus (en moyenne)

Tableau 2. Les caractéristiques socio-économiques par territoire et par quartile de revenu

		RM (\$)	TM (#)	ACM (Années)	SE (ha)	NC (#)	AC (%)	AO (%)	AM (%)
Kabare	Q1	268	7	21	2	3	24	40	100
	Q2	638	7	22	3	3	38	41	100
	Q3	944	7	21	1,7	3	14	28	100
	Q4	1800	6	20	2	3	60	64	100
Kalehe	Q1	217	9	31	3	3	16	36	68
	Q2	445	7	23	2	3	39	22	70
	Q3	629	7	24	4	3	20	40	67
	Q4	1409	6	21	2	3	65	44	92

Source : Nos analyses

Légende : RM=Revenus moyens, TM=Taille du ménage, A du CM= Ancienneté du CM, SE=Superficie exploitée, NC= Nombre de champs, AC=Accès au crédit, AO=Appartenance à une organisation, AM=Accès au marché

Ce tableau renseigne sur les différentes caractéristiques socio-économiques des ménages enquêtés et pouvant avoir un effet sur les inégalités au sein des territoires et des ménages. Ces caractéristiques sont susceptibles de déterminer et d'expliquer les inégalités au sein des groupements. En effet, les différentes sources des revenus des ménages sont à la base des inégalités au sein des groupement et dans les ménages. Il se remarque que, les ménages appartenant aux quatrième quartiles (Q4) sont ceux ayant des revenus provenant des activités agricoles supérieures que ceux des autres quartiles de revenu. Cela s'explique également par le revenu issu de l'élevage et celui issu des activités non agricoles. Ce qui laisse voir les disparités entre les différents villages des territoires de la province du Sud-Kivu. Par ailleurs, ils accèdent plus au marché, au crédit et font partie des organisations agricoles.

Ces résultats démontrent alors que, l'agriculture ne génère que très peu de revenus et qu'il est donc bien difficile pour un producteur agricole de sortir de la pauvreté. Ils sont toutefois engloutis par les coûts très élevés du transport et des tracasseries. Cela se remarque par le niveau de revenu annuel réalisé par les ménages des quartiles 1 et 2.

En outre, l'utilisation d'intrants agricoles, l'accès au crédit et au marché, les activités post-récolte de transformation, stockage, constituent les variables du développement agricole pouvant être également considérés comme sources d'inégalité dans notre zone d'étude. L'ancienneté dans les activités agricoles constitue également un aspect important à tenir en compte dans les milieux ruraux.

Il sied de préciser que, les sources d'inégalités dans les deux territoires et au sein des ménages de notre zone d'étude sont énormes. Selon les enquêtes réalisées à Kalehe et à Kabare, l'accès au marché, l'utilisation d'intrants, le stockage des produits agricoles avant leur mise sur le marché, en plus d'élevage expliqueraient aussi les inégalités. Ainsi, pour un ménage ayant l'accès facile au marché, celui qui n'y accède pas ou qui y accède difficilement suite à diverses contraintes, il se remarque sans doute un écart de revenu. Il en est de même pour ceux qui utilisent les intrants agricoles et ceux qui n'y recourent pas tout comme les inégalités se font remarque pour ceux qui stockent leur production avant la vente et ceux qui ne le font pas. Il convient de signaler que, le stockage dépend des pratiques de stockages appliquées par les agriculteurs, ce qui laisse voir un écart un peu faible entre les deux catégories de ménages, parfois ils sont indifférents de stocker ou de ne pas stocker leur production avant la mise sur le marché.

Dans la province du Sud-Kivu, le recours aux intrants agricoles reste une nécessité pour les ménages ruraux. Cependant, lors de nos enquêtes, les exploitants agricoles confirment n'avoir pas fait recours aux intrants chimiques mais bien plus les intrants organiques.

5. Discussion

La pauvreté demeure un problème rural avec plus de $\frac{3}{4}$ de personnes extrêmement pauvre (Dercon, 2009, Byerlee, de Janvry et Sadoulet, 2009, Banque mondiale, 2013) pourtant le secteur agricole est au cœur de l'activité économique dans la plupart des pays en développement et constitue le moteur de la croissance (Odusola, 2019), de réduction de la pauvreté, de la baisse des disparités de revenu, ainsi que de la garantie de la sécurité alimentaire (Banque mondiale, 2007 ; Byerlee, de Janvry et Sadoulet, 2009). Les résultats de cette étude prouvent que les ménages ruraux demeurent pauvres, avec un seuil de pauvreté en dessous de la norme fixée par la FAO.

L'accès à la terre demeure difficile, les conflits armés à l'Est ont entraîné des pratiques d'accaparement des terres par des personnes non impliquées dans l'agriculture au détriment des paysans (Ansoms et Hilhorst, 2012) et l'existence de ressources minières entraîne une cacophonie à outrance. Ces évolutions ont particulièrement ouvert la voie à une forme d'exclusion des paysans à accéder au foncier et à sécuriser leurs investissements agricoles.

Parmi les conséquences de ce déséquilibre entre la taille du ménage et la disponibilité foncière, on note actuellement de plus en plus dans les milieux ruraux au Sud-Kivu en général et à Kalehe ainsi que Kabare en particulier, la prévalence du phénomène « paysans sans terres » comme relevé dans un des rapports de l'organisation APC (2012) et tel que l'a démontré Bulte *et al.* en 2015 que la grande partie de terre serait concentrée entre les mains d'une certaine catégorie de la population. Les paysans n'ayant pas d'autre choix que de louer la terre pour exercer leurs activités agricoles se retrouvent dans une situation d'aliénation foncière, étant obligés suivant les obligations des personnes auprès de qui ils louent la terre, de donner de l'argent ou une partie de leur récolte, et des heures de travail. Ce qui rejoint l'idée de cette étude que les ménages, bien qu'il y ait ceux qui acquièrent leur terre par achat, d'autres en louent par manque de moyen suffisant de s'en procurer, bien les dépenses liées à la location des terres ne leur permettent pas d'atteindre un certain niveau de revenu pour leur bien-être, d'où une inégale répartition de terre reste remarquable dans certaines zones rurales (Van Acker, 2005).

Les résultats obtenus illustrent une évolution inquiétante et qui paupérise le plus grand nombre au bénéfice de quelques propriétaires fonciers. Alors que dans la logique des droits coutumiers, l'accès à la terre ne posait pas réellement de problème pour les petits exploitants agricoles, il y a aujourd'hui une confusion engendrée par la pluralité dans les modes d'accès à la terre : coutumiers, légaux et informels ; un même terrain pouvant être réclamé par différents acteurs en fonction du système par lequel on l'a acquis (Huggins, 2010).

Ceci rend en particulier vulnérables les paysans congolais, parce que des pratiques d'accaparement des terres se sont développées dans le chef des élites, qui par la maîtrise des rouages d'une administration congolaise caractérisée par la corruption, parviennent à obtenir des titres sur des terres communautaires avec parfois la complicité des chefs coutumiers (Eurac, 2017).

Le niveau de revenu constitue un autre aspect très important dans l'étude des inégalités des ménages. Pour en tenir compte, et comme l'a précisé Efa et Bizualem en 2017, les ménages ruraux peuvent diversifier leur source de revenu pour renforcer le revenu agricole et ainsi lutter

contre la pauvreté. Ils réalisent des revenus relativement faibles suite au prix du marché et parfois les cultures orientées pour la majeure partie à la consommation des ménages. Tel que l'a souligné [CIALCA](#) dans son rapport réalisé en 2010, du fait des multiples contraintes tels que le niveau bas de la fertilité des sols, la disponibilité limitée des terres, la pauvreté et un faible moyen de résilience aux aléas environnementaux, ces petites exploitations enregistrent des faibles rendements des cultures, ce qui va avec le niveau de revenu et l'état de la pauvreté des exploitants agricoles ; ce qui ramènent toujours les ménages agricoles se retrouvent dans une situation de vulnérabilité accrue ([PNUD, 2009](#)). Également, la diversification des activités serait également un moyen efficace pour soutenir le revenu issu de l'agriculture ainsi que dans la lutte contre la pauvreté des ménages ruraux tel que l'a soutenu [Zhu et Luo en 2015](#) et qui malheureusement n'a pas été évoqué dans le cadre de cette étude.

6. Conclusion

La réduction de la pauvreté et des inégalités demeure l'un des principaux objectifs des politiques de développement économique.

En dépit de son énorme potentiel agricole, l'agriculture en RDC dans la province du Sud-Kivu n'assure pas l'autosuffisance alimentaire des agriculteurs en raison du faible revenu qu'il génère car, en amont, le plus grand déterminant des inégalités au sein des groupements et des ménages est la source de revenu ainsi que la superficie exploitée. Et en aval, que l'utilisation des intrants agricoles ainsi que l'accès au marché sont les causes secondaires d'inégalités dans les ménages agricoles des territoires d'étude dans la province du Sud-Kivu. Ainsi, une réforme agraire et foncière prônant l'autonomisation des femmes, poumon fonctionnel des ménages agricoles, s'avère cruciale pour l'élimination des inégalités d'accès aux ressources et intrants agricoles existants entre les hommes et les femmes pour booster de manière significative la productivité agricole dans toute sa complexité.

Le développement agricole du Sud-Kivu et de la RD Congo reste un chantier important et incertain pour la prochaine décennie. Il se doit de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, mais également à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, qui sont essentiellement rurales. L'absence de politique agricole et les tracasseries multiples lors de la mise en marché des produits agricoles ont sapé jusqu'ici les initiatives des ruraux pour l'approvisionnement alimentaire des Congolais.

La question foncière reste également centrale pour garantir un développement agricole harmonieux en RDC et le système actuel est inadapté pour une relance agricole dans le long terme. D'une manière générale, il subsiste de grandes incertitudes quant à la possibilité de cultiver une terre pendant un temps suffisamment long pour garantir un retour sur les investissements que la dégradation de la fertilité des sols notamment requière. Les droits formels peuvent être des instruments importants pour garantir un accès équitable à la terre, mais il convient, dans le cadre congolais, de reconnaître que la réalité est le plus souvent complexe et que les contextes ruraux sont plus compliqués que ce que les règles formelles prévoient généralement.

Références

1. Ansoms, A., Claessens, K., & Mudinga, E. (2012). L'accapement des terres par des élites en territoire de Kalehe, République Démocratique du Congo. In L'Afrique des grands lacs-Annuaire 2011-2012 (p. 205-226). L'Harmattan.
2. Ayodele Odusola, sd, Agriculture, pauvreté rurale et inégalités de revenus en Afrique subsahara, in Défis et problèmes dans les secteurs clés et effets sur les inégalités, Vers une réduction accélérée de la pauvreté et des inégalités de revenus en milieu rural induite par l'agriculture en Afrique subsaharienne.
3. Baert G., 1995. Properties and chemical management aspects of soils on different parent rocks in the Lower Zaire. PhD Thesis, Ghent University, Belgium, 320p.
4. Banque mondiale, 2013. Global Monitoring Report 2013 : Monitoring the MDGs. Washington, D.C.
5. Banque mondiale. (2007). *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. Washington D.C.: Oxford University Press for the World Bank.
6. Barrett Christopher et al. (2012), « Smallholder Participation in Contract Farming: Comparative Evidence from Five Countries », dans *World Development*, v.40, n°4, pp. 715-730.
7. Beernaert F.R., 1999. "Feasibility Study of a Production Project of Lime and/or Ground Travertine for the Management of Acid Soils in Rwanda," PRO-INTER Project Consultants. Belgium, 287p.
8. Botula Y.-D., Cornelis W.M., Baert G., Van Ranst E., 2012. Evaluation of pedotransfer functions for predicting water retention of soils in Lower Congo (D.R. Congo). *Agricultural Water Management in Elsevier*, Vol. 111, 1-10pp. doi : /10.1016/j.agwat.2012.04.006
9. Bulte, E. ; Leuvelde, K., Nillesen, E. ; Pieters, J. ; Voors, M., 2015. Farm Households in Estean Congo. Baseline Survey Report: 40p
10. Byerlee, D., A. de Janvry et E. Sadoulet. (2009). Agriculture for development: Toward a New Paradigm. *Annual Review of Resource Economies*, 1,15-18.
11. Casinga M.C. 2021. Cassava brown streak epidemiology (*Manihot esculenta Crantz*), Disease-related Viruses and whiteflies' (*Bemisia sp*) genetics in Eastern Democratic Republic of the Congo. Université de Kisangani, 191p.
12. Casinga M.C. 2016. Effet du stress hydrique sur le criblage variétal des haricots communs (*Phaseolus vulgaris*) dans le marais du Sud-Kivu montagneux, Afrique *SCIENCE* 12(1) (2016) 335 – 344, ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.info>
13. Chausse J-P, Tomas Kembola et Robert Ngonde, 2012, "L'agriculture : pierre angulaire de l'économie de la RDC", dans Johannes Herderschee, Daniel Mukoko Samba et Moïse Tshimenga Tshibangu (éditeurs), Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo, Volume II : Etudes sectorielles, MÉDIASPAUL, Kinshasa, pages 1-97.
14. Chubaka, B. 1980. Le Bushi au XIXe siècle : un peuple, sept royaumes. In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 67 : 89-98.
15. Christian Jonet, 2015, systèmes agro-alimentaire alternatifs-Sortir de la niche, le cas de la ceinture aliment-terre liégeoise, barricade
16. CIALCA. 2010. CIALCA Baseline Survey Report. Consortium for Improving Agriculture-based Livelihoods in Central Africa (www.cialca.org), led by IITA, Kampala, TSBF-CIAT. Nairobi, Bioversity Int., Kampala, 129 p.
Consulté en ligne le 10 aout 2018 sur <https://www.international-alert.org/sites/default/files/publications/201011TerrePouvoirEtIdentite.pdf>

17. De Janvry, A., Sadoulet, E., & Zhu, N. (2006). The Role of Non-Farm Incomes in Reducing Rural Poverty and Inequality in China. CUDARE Working papers, UC Berkley
18. Dercon, S. 2009. Rural poverty: old challenges in new contexts. The World Bank Research Observer, vol. 24, no1, p.1-28
19. Eurac, 2017. Terre, développement et conflits dans la région des grands lacs. Pour un engagement renforcé de l'UE et de la Suisse dans le domaine foncier au Rwanda, au Burundi et en RDC. Rapport consulté en ligne le 10 août 2018 sur http://www.eurac-network.org/sites/default/files/web_fr_brochure_terre_developpement_et_conflits_dans_la_region_des_grands_lacs.pdf
20. FAO, 2003. Un guide pour la micro finance sensible au genre, ASEG, Programme d'analyse socioéconomique selon le genre, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
21. FEM, 2009. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Renforcer la capacité du secteur agricole à se préparer à faire face aux menaces que la modification du climat fait peser sur la production alimentaire in www.theGEF.org consulté le 26 Mars 2020
22. Gollin, D. 2010. Agricultural productivity and economic growth. pp. 3825-3866. In *Handbook of Agricultural Economics*. P. Pingali et R. Evenson, éd. New York : Elsevier.
23. Hélène Guétat-Bernard, 2014, Féminin-masculin, genre et agricultures familiales, CTA, Éditions Cirad, Ifremer, Inra, Irstea, www.quae.com
24. Huggins, C., 2010. Terre, pouvoir et identité. Les causes profondes des violents conflits dans l'Est de la République démocratique du Congo. Rapport International alert.
25. IRDR – Inter-Réseaux Développement Rural (2015b), « Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ? », dans Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, n°17, pp. 1-8.
26. IRDR – Inter-Réseaux Développement Rural (2019), Le rôle croissant du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique. Contexte, formes et enjeux.
27. Joëlle Rondeau, 2017, Une autre relève agricole : Analyse des rôles des acteurs d'une formation en agriculture urbaine dans la production d'espaces et de pratiques agricoles alternatives au système alimentaire agro-industriel en milieu urbain, université du québec, institut national de la recherche scientifique, centre – urbanisation culture société.
28. Lebailly, Ph, Michel, B et Ntoto, R. 2014. Quel développement agricole pour la RDC. L'Harmattan. Conjonctures congolaises 2014. Cahiers africains n°86, p. 45-64
29. Mahmood H.K. (2001). La pauvreté rurale dans les pays en développement : *Orientation pour l'action publique. Édition française*. 20p.
30. Mazoyer Marcel & Roudart Laurence (1997), Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine, Paris, Éditions du Seuil.
31. Ministère de l'Agriculture (2009a) : étude du secteur agricole.
32. Ministère de l'Agriculture (2009b) : projet de loi portant code agricole
33. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts (MECNEF), (2006). Programme d'action national d'adaptation au changement climatique de la République Démocratique du Congo, 92 p.
34. Neema A.C., Philippe L. (2020) New Urban Consumption Patterns and Local Agriculture: Application to the Bukavu HORECA Sector (DRC). In: Wood J., Habimana O. (eds) A Multidimensional Economic Assessment of Africa. Frontiers in African Business Research. Springer, Singapore. <https://www.springer.com/gp/book/9789811545092>
35. Neema Ciza Angélique, Rhys Manners, Marc Schut, Vwima Stany et Philippe Lebailly, (2021). Explanatory factors for farm income diversity in Kalehe district, South Kivu province, DR Congo, International Journal of Economics and Financial Issues, 2021, 11(2), 19-27. DOI: <https://doi.org/10.32479/ijefi.10793>

36. Odunsola A. (2019). Agriculture, pauvreté rurale et inégalités de revenus en Afrique subsaharienne in www.csls.ca/reports/10-03-05_poverty (Consulter en Mars 2020 à 16h34)
37. Oduro Abena (2008). « Formal and Informal Social Protection in Sub-Saharan Africa », Paper prepared for the Workshop « Promoting Resilience through Social Protection in Sub-Saharan Africa » organised by the European Report on Développement in Dakar, 28-30 June 2010, pp. 1-24.
38. Ortiz, I. et M. Cummins (2012). L'inégalité mondiale. La répartition des Revenus dans 141 pays, UnICEF, new York
39. Oxfam International (2020b). Global Megatrends. Mapping the Forces That Affect Us All, Oxfam GB, Oxford.
40. Oxfam International (2019a). *Social Protection Policy Compendium. What You Need to Know When Talking about Social Protection on Behalf of Oxfam.*
41. Oxfam International (2019b). *Gender Inequalities and Food Insecurity. Ten Years After the Food Crisis, Why are Women Farmers Still Food-Insecure ?*, Oxford, Oxfam GB.
42. Oxfam International (2020a). *Celles qui comptent. Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*, Oxford, Oxfam GB.
43. PNUD (2009) : Profil de la pauvreté des ménages
44. PNUD. 2009. « Province Du Sud-Kivu. Profil Résumé. Pauvreté Et Conditions De Vie Des Ménages.»
45. Rasquin Clémentine (2018). « Agriculture et femmes. Libérer leur potentiel », dans Défi Sud, n°135, pp. 41-45.
46. Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard, « La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire? », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 20 mai 2014, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/14840> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.14840>
47. Van Acker, F., 2005. Where did all the land go? Enclosure & social struggle in Kivu (DR Congo). *Review of African Political Economy No 103: 79-98.*
48. Van Hamme, J. et Simon, C. (2018). *Kivu*, Bruxelles/Paris, Le Lombard, coll. « Signé », 72.
49. Vanloqueren Gaëtan & Baret Philippe (2009). « How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations », dans *Research Policy*, n°38, pp. 971-983.
50. Yashale K. N. et Mosombo B.N., (2017). Perception paysanne des impacts de la variabilité climatique autour de la station de l'INERA/Kipopo dans la province du Katanga en République Démocratique Congo », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. Vol. 17 N°3. DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.18873>
51. Zhu N et Luo X., (2005) L'impact de la participation aux activités non-agricoles sur l'inégalité rurale : le cas de la Chine, Oxford, Oxford University Press.